

Mercredi 13 juin 2012

Nomination d'un membre de la Cour des comptes (Iliana Ivanova - Bulgarie)

P7_TA(2012)0239

Décision du Parlement européen du 13 juin 2012 sur la nomination proposée d'Iliana Ivanova comme membre de la Cour des comptes (C7-0111/2012 – 2012/0803(NLE))

(2013/C 332 E/29)

(Consultation)

Le Parlement européen,

- vu l'article 286, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auquel il a été consulté par le Conseil (C7-0111/2012),
 - vu l'article 108 de son règlement,
 - vu le rapport de la commission du contrôle budgétaire (A7-0188/2012),
- A. considérant que sa commission du contrôle budgétaire a évalué les qualifications de la candidate proposée, en particulier au regard des conditions énoncées à l'article 286, paragraphe 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne;
- B. considérant que cette commission a procédé ensuite, le 4 juin 2012, à une audition de la candidate;
1. rend un avis favorable sur la proposition du Conseil de nommer Iliana Ivanova membre de la Cour des comptes;
 2. charge son Président de transmettre la présente décision au Conseil et, pour information, à la Cour des comptes ainsi qu'aux autres institutions de l'Union européenne et aux institutions de contrôle des États membres.

Schéma de préférences tarifaires généralisées *I**

P7_TA(2012)0241

Résolution législative du Parlement européen du 13 juin 2012 sur la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil appliquant un schéma de préférences tarifaires généralisées (COM(2011)0241 – C7-0116/2011 – 2011/0117(COD))

(2013/C 332 E/30)

(Procédure législative ordinaire: première lecture)

Le Parlement européen,

- vu la proposition de la Commission au Parlement européen et au Conseil (COM(2011)0241),
- vu l'article 294, paragraphe 2, et l'article 207 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, conformément auxquels la proposition lui a été présentée par la Commission (C7-0116/2011),